

Amundi Actions Silver Age ESR - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2025

ACTIONS ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **130,34 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/03/2025**
Actif géré : **54,30 (millions EUR)**
Indice de référence : **Aucun**
Indice comparatif : **MSCI Europe**

Objectif d'investissement

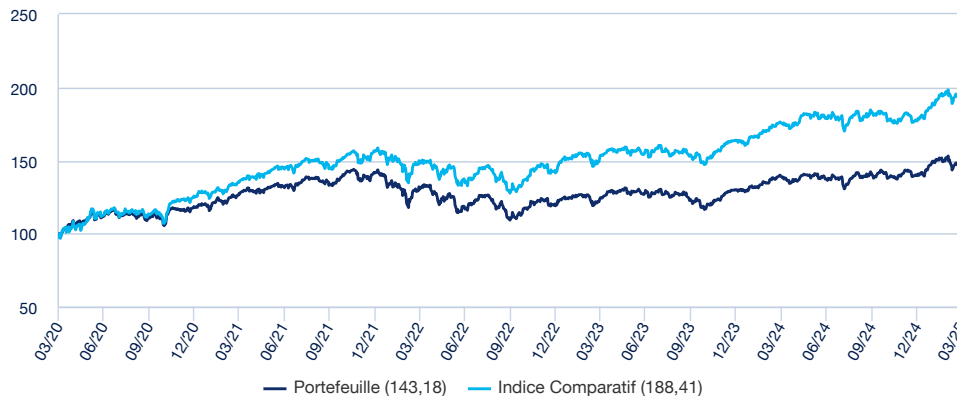
En souscrivant à ce FCPE, vous accédez à un univers d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population. L'objectif de gestion du FCPE consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme – cinq ans minimum – en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **FCPE**
Date de création de la classe : **30/11/2018**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Durée minimum d'investissement recommandée : **> à 5 ans**
Particularité : **Fonds nourricier**
Nom du fonds maître : **CPR Silver Age**

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	31/12/2024	28/02/2025	31/12/2024	28/03/2024	31/03/2022	31/03/2020	-
Portefeuille		2,05%	-5,49%	2,05%	2,30%	9,82%	43,18%
Indice Comparatif		5,91%	-4,01%	5,91%	6,85%	27,34%	88,41%
Ecart Indice Comparatif		-3,86%	-1,48%	-3,86%	-4,55%	-17,52%	-45,22%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	7,94%	9,25%	-15,90%	20,15%	-4,60%
Ecart Indice Comparatif	-0,65%	-6,58%	-6,41%	-4,98%	-1,28%

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant > à 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Volatilité (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	11,37%	12,95%	13,41%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

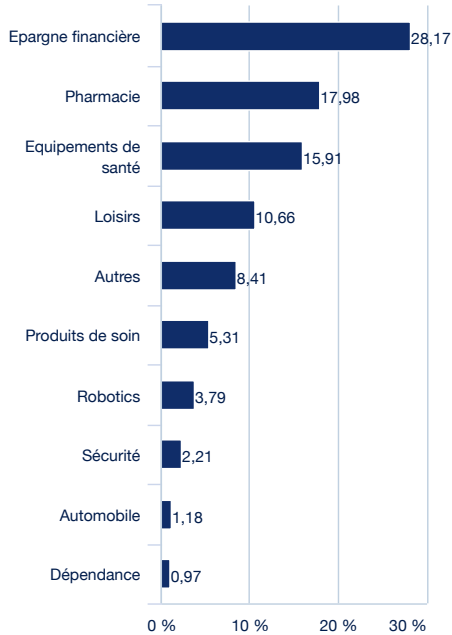
* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

ACTIONS ■

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

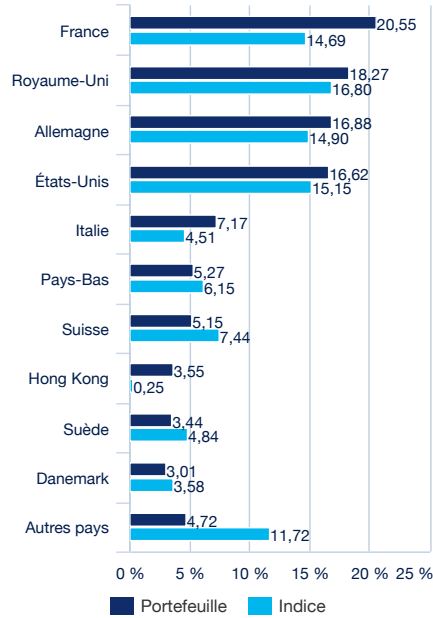
REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi)



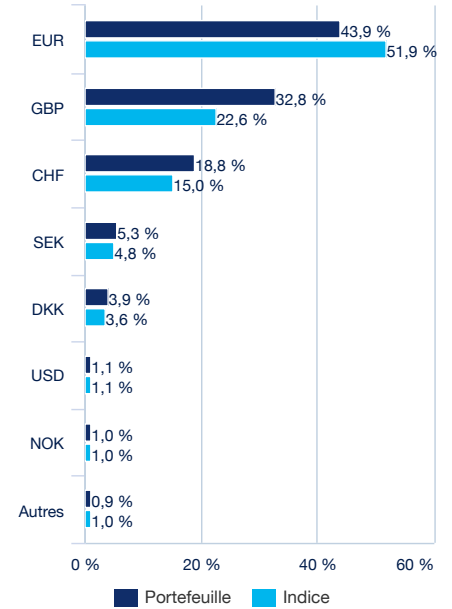
REPARTITION GEOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi)



EXPOSITION PAR DEVISE

(Source : Groupe Amundi) **



** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

RATIOS D'ANALYSE

(Source : Groupe Amundi)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	91,13	101,19
% Moyenne + Petite capitalisation	38,91	27,60
% Grande capitalisation	61,09	72,40
PER annuel anticipé	15,01	14,01
Prix sur actif net	2,60	2,09
Prix sur cashflow	13,28	10,15
Taux de rendement (en %)	2,80	3,27
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	11,38	12,02
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	8,06	6,07

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Pays	Poids (PTF)	Ecart / Indice
ALLIANZ SE-REG	Allemagne	4,11%	2,82%
AIR LIQUIDE SA	France	3,74%	2,78%
ROCHE HLDG AG-GENUSS	États-Unis	3,23%	1,18%
AXA SA	France	3,14%	2,47%
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	Allemagne	3,01%	2,27%
NOVO NORDISK A/S-B	Danemark	2,65%	0,73%
SANOFI - PARIS	États-Unis	2,49%	1,38%
ASR NEDERLAND NV	Pays-Bas	2,31%	2,23%
ASSA ABLOY AB -B	Suède	2,21%	1,95%
AVIVA PLC	Royaume-Uni	2,19%	2,02%

* Hors OPC

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)	58
Liquidités en % de l'actif	-7,53%

ACTIONS ■

EVOLUTION DE LA REPARTITION SECTORIELLE (Source : Groupe Amundi)

■ SECTOR_WEIGHT_PTF

ACTIONS ■

COMMENTAIRE DE GESTION

Point Marche

Après 2 mois de hausse, les marchés européens clôturent mars en baisse de -4.18% pour le STOXX 600 et -3.94% pour l'EuroStoxx 50.

Les marchés ont été pénalisés par les nombreuses annonces de Donald Trump quant à la mise en place de droits de douane dès le 2 avril, alimentant les inquiétudes concernant une intensification de la guerre commerciale. Ces droits de douane sont désormais évoqués pour tous les pays et non pas seulement pour une liste restreinte de 10 à 15 pays. Les États-Unis veulent imposer des droits de douane de 25% sur toutes les voitures importées, ainsi que sur toutes les marchandises provenant de pays achetant du gaz ou du pétrole vénézuélien. Des droits de douane de 25% sont déjà en place sur l'acier et l'aluminium canadiens. Des droits de douane de 20% touchent les produits chinois. La France et l'Union Européenne sont menacées de droits de douane de 200% sur les vins et champagnes.

Parallèlement, l'incertitude géopolitique liée à la guerre en Ukraine et les difficultés à trouver un accord, ont contribué à la prudence des investisseurs. Donald Trump tente de mettre fin à la guerre débutée il y a plus de 3 ans et exprime sa frustration face aux blocages empêchant un accord de cessez-le-feu entre les deux pays. Le 19 mars, Vladimir Poutine et Donald Trump sont convenus d'un cessez-le-feu de 30 jours en Ukraine limité aux infrastructures énergétiques, alors que Washington voulait convaincre Moscou d'accepter une trêve globale. Un cessez-le-feu en Mer Noire a été accepté par la Russie et l'Ukraine, qui permettra d'assurer la sécurité de la navigation et d'éviter l'utilisation de navires commerciaux dans des buts militaires.

Sur une note plus positive, le Parlement allemand a adopté une réforme majeure, mettant fin à la politique stricte de limitation de l'endettement et du déficit. Cette réforme permet de libérer le budget de la défense des restrictions budgétaires habituelles et instaure un fonds spécial de 500Mds€ sur 12 ans destiné aux infrastructures, dans le but de relancer une économie en difficulté. Du côté américain, les principaux indices américains ont sous-performé (Nasdaq -7.69%, S&P500 -5.75%, Dow Jones -4.20%) en réponse aux tensions commerciales accrues, à la confiance des consommateurs sur les prévisions de l'état de l'économie qui a atteint un point bas depuis 12 ans et des craintes économiques.

Côté secteur, ce sont les utilities (+5.3%) qui ont le mieux performé en mars, soutenus par de bonnes publications de résultats. En revanche, le secteur des voyages et loisirs (-15.2%) a sous-performé, principalement en raison des publications des résultats et de perspectives 2025. Le secteur de la consommation discrétionnaire (-13.2%) a souffert des décisions de Donald Trump, qui pénalisent l'économie américaine dont la moitié du PIB est réalisé par la consommation, ainsi que par les mesures de relance chinoise qui ne bénéficieront pas (autant qu'anticipé) aux entreprises européennes. Le Luxe et le sport sont également pénalisés.

Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique

Neuromod Devices Ltd., une entreprise irlandaise de technologie médicale privée fondée en 2010 et basée à Dublin, a réussi à lever 10 millions d'euros de financement par actions pour accélérer la commercialisation de son dispositif innovant de traitement des acouphènes, Lenire. Ce dispositif est la première solution de neuromodulation bimodale non invasive spécifiquement conçue pour atténuer les symptômes des acouphènes, qui impliquent la perception de sons sans source externe. Lenire fonctionne en délivrant de légères impulsions électriques à la langue via un composant intra-buccal appelé 'Tonguetip®', combiné à une stimulation auditive par le biais de casques, visant à induire des changements neuroplastiques dans le cerveau pour soulager les patients.

Depuis l'obtention de l'approbation de la FDA en mars 2023, Lenire a été mis en œuvre dans plus de 100 cliniques aux États-Unis et dans 14 pays en Europe, avec des expansions récentes en Suède et une formation accrue pour les cliniques au Royaume-Uni. Neuromod a également obtenu un contrat de calendrier d'approvisionnement fédéral, permettant à Lenire d'être proposé à environ 2,9 millions de vétérans américains souffrant d'acouphènes. Les preuves du monde réel montrent que 91,5 % des patients ont signalé des améliorations significatives de leurs symptômes, soulignant le potentiel de Lenire à établir une nouvelle norme de soins dans la gestion des acouphènes.

Mouvements de portefeuille et analyse de la performance

Sur le mois de mars 2025, le fonds recule de -5,40 %, en sous-performance de -1,39 % par rapport au MSCI Europe, qui lui recule de -4,01 %. Dans un contexte où le MSCI World affiche -8,01 %.

Ce mois de mars a été fortement influencé par les faits et propos de Donald Trump aux États-Unis. La mise en place effective de tarifs douaniers sur le Canada et le Mexique, ainsi que les attentes concernant les annonces de tarifs à l'échelle globale début avril, ont prolongé et amplifié le sentiment « risk-off » et la recherche de « safe haven » du mois dernier. Ce sentiment s'est traduit par un pivot des investisseurs, notamment vers les valeurs européennes qui présentent des valorisations attractives. Ce sentiment a été supporté par des réformes économiques de relance historiques en Allemagne.

Dans ce contexte, en relatif, les valeurs du MSCI Europe hors univers comptent pour la moitié de la sous-performance, le reste de celle-ci s'expliquant par notre surpondération dans les loisirs (voyage et luxe) et dans les sociétés pharmaceutiques. Néanmoins, notre surpondération dans le secteur financier rapporte. Au global, l'effet de sélection des titres est positif dans les gestionnaires d'actifs, les loisirs et les équipements de santé.

Cet effet de sélection est néanmoins négatif pour les sociétés pharmaceutiques, en majorité à cause de la forte baisse de Novo Nordisk, qui affiche un rythme de vente ralenti en raison de la cession de parts de marché à Eli Lilly, ainsi que d'un présumé surstockage et d'une captation de l'activité par les pharmacies d'officine aux États-Unis. Dans ce secteur, les sociétés de taille médiane (argenX, UCB S.A, Sandoz) performantes en 2024 continuent leur correction. Les plus grosses capitalisations sont moins affectées et préférées dans un environnement perturbé (Sanofi, Roche, Novartis).

Plus en détail, dans les loisirs, les sociétés de luxe (Richemont, Hermès, Brunello Cucinelli) souffrent, l'effet richesse des consommateurs s'amenuisant au fur et à mesure que le marché se contracte. Il en est de même pour les consommateurs au sens large, avec un sentiment négatif, ce qui impacte directement les acteurs du voyage (Accor, Carnival, IAG).

Cependant, un tiers du portefeuille est positionné sur des valeurs financières, où les assureurs européens généralistes (Allianz, Axa) et les banques italiennes (Generali, Mediolanum) continuent de nous rapporter, tout comme les assureurs vie (ASR, Aviva, Prudential). Néanmoins, du fait du contexte peu porteur, les acteurs du private equity (KKR, CVC, 3i) eux, décrochent et nous coûtent.

En termes de mouvements, il y a eu une grosse réduction du positionnement dans les loisirs dans le cadre d'une réorganisation défensive. Cela s'est traduit, entre autres, par une augmentation de notre position dans Air Liquide et Sanofi, ainsi qu'une prise de position dans Danone. De plus, des arbitrages ont été réalisés dans les équipements de santé, notamment l'entrée d'Intuitive Surgical après sa forte baisse. Enfin, il convient de noter qu'une attention particulière est portée à la valorisation des valeurs financières.

Le beta du fonds est redescendu à 0.97. La tracking error diminue légèrement à 3.46%. La décomposition de la tracking error reste stable : le risque de sélection représente 46% de la TE, tandis que le risque sectoriel représente 41%. Simultanément la part de la TE explicable par le style diminue à 8%.

Perspectives Thématiques

Les niveaux de droit de douane (tarifs) annoncés par le président Donald Trump correspondent aux pires résultats possibles. Ils remettent en cause les perspectives de croissance macroéconomiques, faisant remonter la probabilité du scénario de récession aux États Unis, ils impactent négativement les révisions de bénéfices des entreprises et vont rendre la prochaine période de publication de résultats particulièrement difficile à décrypter. Enfin ils devraient pousser l'inflation à la hausse limitant ainsi les capacités des banques centrales à soutenir la croissance en baissant leurs taux directeurs.

Dans ce contexte particulièrement adverse et volatile, l'univers d'investissement thématique de Silver Age reste moins exposé à la guerre commerciale que d'autres. Reprenons les principales composantes :

La santé : officiellement, « les produits pharmaceutiques ne sont pas soumis aux droits de douane réciproques », du moins pour l'instant. Il n'est toutefois pas impossible que Washington revienne sur des droits de douane sectoriels, même si le transfert de nouvelles usines pharmaceutiques aux États Unis prendraient au moins 5 ans avant d'être construites et validées par la FDA. Les équipementiers médicaux devraient être relativement épargnés en ce qui concerne les dispositifs utilisés dans les maladies chroniques et beaucoup d'entreprises produisent déjà aux États Unis.

Les assureurs retraites : les grands assureurs européens, et les assureurs retraites spécialisés ne sont pas touchés directement par les droits de douane. Les rendements restent élevés et ils sont moins exposés à l'économie que les banques. Les réassureurs restent également très défensifs. La préoccupation de deuxième niveau sera davantage la baisse des taux qui impactera les ratios de solvabilité (mais les marges de manœuvre restent très importantes).

En concernant les loisirs, les impacts seront plus compliqués à analyser. La question plus générale sur ce secteur sera de savoir comment le consommateur va réagir face à l'incertitude croissante et à une hausse de l'inflation potentielle.

Le débat portera désormais sur leur caractère permanent de ces droits de douane et sur les capacités des négociations des états visés. Jusqu'à présent, la réponse de la Chine a été modérée, et l'UE envisage des négociations avant de mettre en œuvre une série de contre-mesures. En supposant que la plupart des gouvernements restent « pondérés », nous pouvons peut-être considérer ces tarifs comme un « maximum » avec une marge de manœuvre (faible) pour les abaisser. Néanmoins les négociations seront difficiles et nous nous faisons peu d'illusion sur un « atterrissage » au taux plancher de 10% qui semble devenir la « norme ». La vitesse à laquelle ces droits de douane seront potentiellement abaissés sera importante et nous pouvons donc nous attendre à encore beaucoup de volatilité au cours des prochaines semaines. Sans surprise, nous resterons défensifs.

ACTIONS ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.